CHORUS PRO - DÉMATÉRIALISER VOS FACTURES

Référence : 21-25-009

Thématique : Formation-Environnement juridique

Objectif

Soyez en conformité avec l'administration et la commande publique en utilisant Chorus Pro. Le portail Chorus Pro permet de :

- **Réduire les coûts et les délais de traitement et entrainer des gains de productivité tant pour les entreprises que pour l'entité publique cliente.**
- **Sécuriser les échanges.**
- **Œuvrer pour le développement durable (réduction de l'émission de CO2, de papier, des moyens de transport, etc.).**
- **Ce service est entièrement gratuit.**

Public

Chef d'entreprise, conjoint, créateur/repreneur d'entreprise, demandeur d'emploi, salarié.

Programme

- Se familiariser avec la plateforme Chorus Pro.
- Connaître et maîtriser les mentions légales à insérer.
- Créer vore compte.

Prérequis et niveau de connaissance préalable

- Connaissances de base en informatique.
- Connaissances des principes de la facturation.

Moyens pédagogiques et techniques d'encadrements

- Formateur spécialisé dans le domaine d'intervention et sélectionné par la CMA.
- Séance de formation en salle avec mise à disposition de PC portables.
- Effectif de 5 à 10 stagiaires.
- Apports théoriques et mise en pratique.

Suivi et évaluation de l'action de formation

Évaluation formative tout au long du stage - Feuille d'émargement - Attestation de stage.

Coût de la formation

Coût total pour 1 jour de formation : 245 euros de coûts pédagogiques

►

voir les conditions générales de vente.

Ces coûts peuvent être pris en charge par les financeurs de la formation et/ou par votre Compte Personnel de Formation. Des offres promotionnelles peuvent vous êtes proposées par nos services, sous certaines conditions.

Votre conseiller Chambre de métiers vous aide dans vos démarches et vous accompagne dans le montage du dossier de prise en charge de la formation.
Renseignez-vous en cliquant sur « Être rappelé » en bas de la fiche.

Réservez dès maintenant votre place

Attention, les places à nos formations sont limitées. Si cette formation vous intéresse, réservez votre place directement en ligne ci-dessous.

Chambre de Métiers et de l'Artisanat Région Bourgogne Franche Comté
N°SIRET : 130 026 073 00010
N° déclaration d'activité formation : 27 39 01242 39
(cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État)

Délivré par:

- 58 - Nevers : Délégation de Nevers 9 Rue Romain Baron, CS 80040 - 58027 NEVERS Cedex
- 25 - Besançon : 101 Rue de Vesoul - 25000 BESANCON
- 39 - Lons le Saunier : 17 Rue Jules Bury - 39000 LONS LE SAUNIER
- 21 - Dijon : Délégation Côte-d'Or 65-69 rue Daubenton - BP 37451 - 21074 DIJON Cedex
- 71 - Chalon-sur-Saône : Délégation de Saône-et-Loire - Centre d'affaires du Pont Jean Richard - 1 avenue de Verdun - 71103 CHALON S/S Cedex

Prochaines sessions:

- 58 - Nevers - Jeudi 27 Juin - Pas de date limite d'inscription
- 25 - Besançon - jeudi 27 juin 2024 - Pas de date limite d'inscription

Tarifs:

- Tout public - contact